

APPEL D'OFFRES

« Amélioration de l'accès à l'éducation par la construction et l'équipement de deux nouvelles salles de classe à l'école Ahmad Ba dans la région de Kaffrine, Sénégal »

Construction et équipement de deux salles de classe à l'École Ibrahima Ahmad Ba

Réf. SN26-407-01

Préparé par : Modou Khabane FALL



HUMAN APPEAL SENEGAL

31 Juillet 2026

Table des matières

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
A. GÉNÉRALITÉS	3
1. Portée de l'offre	3
2. Soumissionnaires éligibles	3
3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives	4
B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES	4
1. Contenu du dossier d'appel d'offres	4
2. Clarification du dossier d'appel d'offres	5
3. Modification du dossier d'appel d'offres	6
C. PRÉPARATION DES OFFRES	6
1. Coût de l'offre	6
2. Contenu de l'offre	7
3. Prix des offres	7
4. Devise de l'offre	8
5. Période de validité des offres	8
D. SOUMISSION DES OFFRES	8
1. Canal de soumission des offres	8
2. Date limite de soumission des offres	8
3. Offres tardives	9
4. Ouverture des offres	9
5. Clarification des offres	9
6. Communication avec les soumissionnaires	9
7. Évaluation et comparaison des offres	9
8. Post-qualification	10
9. Droit de l'acheteur	10
10. Attribution du contrat	10
11. Signature du contrat	11
E. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES	11
1. Exigences générales de qualité	11
2. Caractéristiques générales du bâtiment	11
Tableau 1 : Caractéristiques techniques des salles	12
3. Terrassement et fondations	12
4. Structure en béton armé et maçonnerie	12
5. Charpente, couverture et étanchéité	13
6. Menuiseries et ouvertures	13
7. Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)	13
8. Revêtement des sols	14

9. Installations électriques	14
10. Ventilation et éclairage naturel	14
11. Peinture et finitions.....	15
12. Contrôle qualité et réception des travaux	15
13. Sécurité, environnement et gestion du chantier	15
SECTION II : CALENDRIER DES EXIGENCES (BORDEREAU DES QUANTITÉS ET PRIX)	19
1. Titre du projet.....	19
2. Bordereau des Quantités et des Prix	19
SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE	21
1. Renseignements sur l'entreprise.....	21
2. Coordonnées de contact	22
3. Représentant légal de l'entreprise	22
4. Principaux responsables techniques	22
5. Expérience de l'entreprise	23
6. Capacités techniques et équipements	23
7. Informations bancaires	23
8. Documents administratifs fournis	24
9. Déclaration du soumissionnaire	24
10. Signature et cachet	25

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. GÉNÉRALITÉS

1. Portée de l'offre

Human Appeal Sénégal (HA-Sénégal) lance le présent appel d'offres pour la construction de deux (02) salles de classe au profit de l'École **Ibrahima Ahmad Ba située dans la région de Kaffrine**.

Cette intervention vise à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en renforçant les infrastructures éducatives de l'établissement et en augmentant sa capacité d'accueil. La réalisation de ces nouvelles salles de classe permettra de réduire la surcharge des espaces d'enseignement existants et d'offrir un environnement scolaire plus sûr, plus fonctionnel et plus propice à l'apprentissage.

Les travaux objet du présent marché comprennent notamment :

- La mobilisation et l'installation du chantier ;
- Les études d'implantation et les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement et de fondation ;
- La construction complète de deux salles de classe conformément aux spécifications techniques du présent dossier ;
- Les travaux de maçonnerie, béton armé, charpente et couverture ;
- Les travaux de menuiserie, revêtement, peinture et finitions ;
- Les installations électriques prévues ;
- Les aménagements nécessaires à l'accessibilité et à la sécurité des usagers ;
- Le nettoyage du chantier et la réception des ouvrages.

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la fourniture de tous les matériaux, équipements, outils, moyens logistiques et ressources humaines nécessaires à l'exécution complète des travaux. Il devra assurer la réalisation des ouvrages conformément aux règles de l'art, aux normes de construction en vigueur au Sénégal ainsi qu'aux exigences techniques définies dans le présent dossier d'appel d'offres.

Les ouvrages devront être livrés entièrement achevés, testés, nettoyés et prêts à être utilisés. Les détails relatifs aux spécifications techniques, aux matériaux, aux dimensions, aux finitions et aux normes de qualité applicables sont précisés dans la section « Exigences techniques et normes de qualité des ouvrages » du présent dossier.

2. Soumissionnaires éligibles

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises de construction répondant aux critères suivants :

- Être légalement enregistrées et autorisées à exercer leurs activités au Sénégal ;
- Disposer d'une expérience avérée dans les travaux de construction de bâtiments, notamment de salles de classe, d'établissements scolaires ou d'infrastructures communautaires ;
- Justifier de capacités techniques, financières et opérationnelles suffisantes pour exécuter les travaux dans les délais requis ;
- Disposer d'un personnel qualifié et expérimenté, ainsi que des équipements nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;

- Avoir exécuté avec succès au moins des projets similaires au cours des dernières années, de préférence pour des ONG, institutions publiques, organisations internationales ou collectivités territoriales.

Ne sont pas éligibles les entreprises :

- En situation de faillite, de liquidation ou sous administration judiciaire ;
- Faisant l'objet de sanctions administratives ou judiciaires liées à des actes de fraude, corruption ou fautes professionnelles graves ;
- Présentant un conflit d'intérêts avec Human Appeal Sénégal ou avec toute personne directement impliquée dans le processus de sélection ;
- Impliquées dans des activités contraires aux principes éthiques et humanitaires de Human Appeal.

3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives

Human Appeal Sénégal applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, fraude, collusion, coercition ou autre pratique contraire à l'éthique dans le cadre de ses procédures de passation de marchés.

À ce titre :

- Tout soumissionnaire doit respecter les principes d'intégrité, de transparence et d'équité tout au long du processus d'appel d'offres ;
- Toute tentative visant à influencer de manière indue les décisions de Human Appeal Sénégal entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée ;
- Les offres résultant d'une entente ou d'une collusion entre plusieurs soumissionnaires seront automatiquement disqualifiées ;
- Toute déclaration mensongère, falsification de document ou dissimulation d'informations essentielles pourra entraîner l'exclusion du processus de sélection ;
- Toute offre obtenue ou exécutée au moyen de pratiques frauduleuses ou coercitives pourra être rejetée ou faire l'objet d'une résiliation du contrat, même après son attribution.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations et documents soumis, ainsi que de signaler aux autorités compétentes tout cas suspect ou avéré de fraude, corruption ou autre pratique illégale.

Les soumissionnaires sont encouragés à signaler toute tentative de corruption, conflit d'intérêts ou comportement contraire à l'éthique dont ils auraient connaissance dans le cadre du présent appel d'offres.

B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

1. Contenu du dossier d'appel d'offres

Le présent dossier d'appel d'offres comprend l'ensemble des documents nécessaires à la préparation, à la soumission et à l'évaluation des offres, ainsi qu'à l'exécution des travaux de construction des deux salles de classe.

Le dossier comprend notamment :

- Les Instructions aux soumissionnaires ;

- Les exigences techniques et les normes de qualité des ouvrages ;
- Le bordereau des quantités et des prix (BoQ) à compléter ;
- Les plans, croquis et spécifications techniques applicables aux ouvrages ;
- Les conditions générales et particulières du contrat ;
- Le formulaire de renseignements sur le soumissionnaire ;
- Toute annexe ou modification émise ultérieurement par Human Appeal Sénégal.

Afin de permettre une évaluation complète de leur candidature, les soumissionnaires devront obligatoirement fournir les documents suivants :

Documents administratifs & techniques

- Profil de l'entreprise (maximum 3 pages) précisant son domaine d'activité avec adresse physique vérifiable ;
- Preuves d'expériences similaires (contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, etc.) ;
- Certificat d'immatriculation (Registre de commerce) en cours de validité;
- Certificat de conformité fiscale valide ;
- Attestation de qualification et de Classification.
- Le Quitus fiscal et l'attestation de la CSS/ IPRES
- Certificats d'enregistrement dans les zones d'intervention (si applicable) ;
- Relevé bancaire des douze (12) derniers mois ;
- Pièce d'identité ou passeport du responsable légal ;
- Attestation de capacité financière (ou relevé d'identité bancaire/Lettre de confort bancaire).
- Attestation de non –faillite.
- List du matériel et logistique
- Caution de bonne exécution (Garantie de performance) (10% du montant global du marché, bloqué auprès d'une banque avant ou au moment de la signature de contrat)

Documents financiers

- Offre financière dûment signée ;
- Bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment renseigné ;
- Devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- Relevé bancaire des douze (12) derniers mois ou tout document permettant d'apprécier la capacité financière de l'entreprise.

Les soumissionnaires sont tenus d'examiner attentivement l'ensemble des documents composant le dossier d'appel d'offres. Toute offre incomplète, comportant des informations erronées ou ne respectant pas les exigences du présent dossier pourra être rejetée sans autre examen.

2. Clarification du dossier d'appel d'offres

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires ou des éclaircissements concernant le présent dossier d'appel d'offres peut adresser sa demande par écrit à Human Appeal Sénégal avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les demandes de clarification devront être transmises par courrier électronique à l'adresse :

diagne.ibrahima@humanappeal.org.uk

Les demandes devront être formulées de manière claire et précise afin de permettre à Human Appeal Sénégal d'apporter une réponse appropriée.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de répondre à l'ensemble des demandes de clarification reçues et de partager **les informations pertinentes** avec tous les soumissionnaires afin de garantir l'égalité de traitement et la transparence du processus.

Aucune réponse verbale ou information communiquée par un membre du personnel de Human Appeal Sénégal ne pourra être considérée comme un engagement officiel, sauf si elle fait l'objet d'une communication écrite émise par Human Appeal Sénégal.

3. Modification du dossier d'appel d'offres

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de modifier le présent dossier d'appel d'offres à tout moment avant la date limite de soumission des offres.

Les modifications pourront être apportées à l'initiative de Human Appeal Sénégal ou à la suite des demandes de clarification soumises par les candidats.

Toute modification fera l'objet d'un addendum officiel qui sera communiqué à l'ensemble des soumissionnaires ayant reçu le dossier d'appel d'offres.

Les addenda émis feront partie intégrante du dossier d'appel d'offres et auront la même valeur contractuelle que les autres documents du dossier.

Les soumissionnaires sont tenus de prendre en considération toutes les modifications ou informations complémentaires communiquées par Human Appeal Sénégal lors de la préparation de leurs offres.

Lorsque l'importance des modifications le justifie, Human Appeal Sénégal pourra prolonger la date limite de soumission des offres afin de permettre aux soumissionnaires de disposer d'un délai suffisant pour adapter leurs propositions.

C. PRÉPARATION DES OFFRES

1. Coût de l'offre

Le soumissionnaire supportera l'intégralité des coûts liés à la préparation, à la constitution et à la soumission de son offre, ainsi qu'à toute démarche nécessaire à sa participation au présent appel d'offres.

Human Appeal Sénégal ne pourra en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quelle que soit l'issue de la procédure d'appel d'offres, y compris en cas d'annulation, de report ou de rejet de tout ou partie des offres reçues.

La participation au présent appel d'offres implique l'acceptation par le soumissionnaire de supporter l'ensemble des coûts associés à la préparation et à la soumission de son offre, sans possibilité de remboursement ou d'indemnisation.

2. Contenu de l'offre

L'offre soumise par le soumissionnaire doit être complète et comprendre les documents administratifs, techniques et financiers nécessaires à son évaluation.

L'offre devra être composée des éléments suivants :

Offre technique

- Une présentation de l'entreprise et de son expérience dans le domaine de la construction ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche proposée pour l'exécution des travaux ;
- Un planning détaillé d'exécution des travaux ;
- La liste du personnel clé affecté au projet et leurs qualifications ;
- La liste des équipements et matériels qui seront mobilisés sur le chantier ;
- Les références de projets similaires réalisés ;
- Tout document technique permettant d'apprécier la qualité de la proposition.

Offre financière

- Une lettre d'offre financière signée et cachetée ;
- Le bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment complété ;
- Le devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- Le montant total de l'offre.

Documents administratifs

- Tous les documents administratifs exigés dans le présent dossier d'appel d'offres ;
- Toute attestation ou preuve documentaire démontrant la conformité du soumissionnaire aux critères d'éligibilité.

Toutes les informations fournies doivent être exactes, complètes et vérifiables. Toute omission ou inexactitude susceptible d'affecter l'évaluation de l'offre pourra entraîner son rejet.

3. Prix des offres

Le soumissionnaire devra indiquer dans son offre financière les prix unitaires ainsi que les montants totaux correspondant à chaque poste du bordereau des quantités et des prix.

Les prix proposés devront :

- Inclure l'ensemble des coûts nécessaires à l'exécution complète des travaux ;
- Comprendre les coûts de main-d'œuvre, matériaux, équipements, transport, manutention, assurances, frais généraux et toutes autres dépenses liées au projet ;
- Inclure l'ensemble des taxes, droits et prélèvements applicables conformément à la réglementation en vigueur, sauf indication contraire de Human Appeal Sénégal.

Les prix présentés dans l'offre seront réputés fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution du contrat.

Aucune réclamation fondée sur une erreur d'estimation, une mauvaise appréciation des conditions d'exécution ou une augmentation des coûts ne sera acceptée après la soumission de l'offre.

4. Devise de l'offre

Tous les prix indiqués dans l'offre financière devront être exprimés en **Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA / XOF)**.

Les paiements effectués dans le cadre du contrat seront également réalisés en Franc CFA (XOF), sauf disposition contraire prévue dans le contrat.

5. Période de validité des offres

Les offres soumises devront rester valables pendant une période minimale de **60 jours calendaires** à compter de la date limite de soumission des offres.

Pendant cette période, le soumissionnaire ne pourra ni retirer, ni modifier son offre sans l'accord écrit préalable de Human Appeal Sénégal.

Dans des circonstances exceptionnelles, Human Appeal Sénégal pourra demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité de leurs offres. Cette prolongation devra faire l'objet d'un accord écrit du soumissionnaire concerné.

D. SOUMISSION DES OFFRES

1. Canal de soumission des offres

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre leurs offres exclusivement par voie électronique à SN-26-04.tender@humanappeal.org.uk

Les offres devront être transmises sous format PDF et comprendre :

- L'offre technique complète ;
- L'offre financière complète ;
- Les documents administratifs requis ;
- Toute pièce justificative demandée dans le présent dossier.

Les documents transmis doivent être lisibles, correctement identifiés et présentés de manière claire. Toute offre incomplète pourra être rejetée.

2. Date limite de soumission des offres

Les offres devront être reçues au plus tard à la du 8 Août 2026 à 23h59.

Aucune offre ne sera acceptée après la date et l'heure limites de soumission.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de prolonger la date limite de soumission si les circonstances l'exigent. Toute prolongation fera l'objet d'une communication officielle adressée à l'ensemble des soumissionnaires.

3. Offres tardives

Toute offre reçue après la date et l'heure limites de soumission sera considérée comme tardive et ne sera ni ouverte ni évaluée.

La responsabilité de la transmission de l'offre dans les délais impartis incombe entièrement au soumissionnaire.

4. Ouverture des offres

L'ouverture des offres sera effectuée par un comité de sélection désigné par Human Appeal Sénégal après la clôture de la période de soumission.

L'ouverture portera sur l'ensemble des documents reçus dans les délais prescrits.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de procéder à l'ouverture des offres en séance interne sans la présence des soumissionnaires.

5. Clarification des offres

Afin de faciliter l'examen et l'évaluation des offres, Human Appeal Sénégal peut demander à tout soumissionnaire de fournir des clarifications sur le contenu de son offre.

Les demandes de clarification ainsi que les réponses correspondantes devront être formulées par écrit.

Les clarifications demandées ne devront pas avoir pour effet de modifier les éléments essentiels de l'offre, notamment les prix, les caractéristiques techniques ou les conditions proposées.

Le défaut de réponse dans le délai indiqué pourra entraîner le rejet de l'offre.

6. Communication avec les soumissionnaires

À compter de la date limite de soumission et jusqu'à la notification de l'attribution du marché, les soumissionnaires ne devront entreprendre aucune démarche visant à influencer le processus d'évaluation ou la décision de Human Appeal Sénégal.

Toute communication officielle relative au présent appel d'offres devra être effectuée exclusivement par les canaux de communication désignés par Human Appeal Sénégal.

Toute tentative d'influence ou de pression sur les membres du comité d'évaluation pourra entraîner le rejet immédiat de l'offre concernée.

7. Évaluation et comparaison des offres

Les offres reçues seront évaluées selon un processus comprenant notamment :

- L'examen de la conformité administrative ;
- L'évaluation de la capacité juridique, financière et technique du soumissionnaire ;
- L'analyse de la méthodologie proposée pour l'exécution des travaux ;
- L'évaluation des expériences similaires réalisées ;

- L'analyse du calendrier d'exécution proposé ;
- L'évaluation de l'offre financière.

Human Appeal Sénégal attribuera le marché à l'offre jugée la plus avantageuse au regard des critères techniques, administratifs et financiers définis dans le présent dossier.

8. Post-qualification

Avant l'attribution définitive du marché, Human Appeal Sénégal pourra effectuer toute vérification nécessaire concernant les informations fournies par le soumissionnaire présélectionné.

Ces vérifications pourront notamment porter sur :

- Les références professionnelles ;
- Les capacités financières ;
- Les ressources humaines disponibles ;
- Les équipements de chantier ;
- Les expériences similaires réalisées ;
- L'authenticité des documents fournis.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit d'effectuer des visites de sites ou de contacter les anciens clients du soumissionnaire.

9. Droit de l'acheteur

Human Appeal Sénégal se réserve le droit, à son entière discrétion :

- D'accepter ou de rejeter toute offre ;
- D'annuler ou de suspendre la procédure d'appel d'offres à tout moment ;
- De demander des informations complémentaires aux soumissionnaires ;
- De négocier certains aspects de l'offre avec le soumissionnaire retenu lorsque cela est jugé nécessaire ;
- De rejeter toutes les offres reçues sans avoir à justifier sa décision.

Aucune réclamation ni indemnité ne pourra être exigée par les soumissionnaires à la suite d'une décision prise dans le cadre de la présente procédure.

10. Attribution du contrat

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux exigences administratives et techniques du présent dossier et présentant le meilleur rapport qualité-prix.

L'attribution sera notifiée officiellement au soumissionnaire retenu par écrit.

Cette notification ne deviendra effective qu'après validation interne des procédures de Human Appeal Sénégal.

11. Signature du contrat

À la suite de la notification d'attribution, Human Appeal Sénégal invitera le soumissionnaire retenu à signer le contrat dans le délai qui lui sera communiqué.

Le contrat précisera notamment :

- L'objet des travaux ;
- Le montant contractuel ;
- Le calendrier d'exécution ;
- Les modalités de paiement ;
- Les obligations des parties ;
- Les conditions de réception des travaux ;
- Les dispositions relatives aux garanties et responsabilités.

Le refus ou l'incapacité du soumissionnaire retenu à signer le contrat dans le délai imparti pourra entraîner l'annulation de l'attribution et la sélection d'un autre soumissionnaire conformément aux procédures de Human Appeal Sénégal.

E. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES

1. Exigences générales de qualité

Les travaux devront être exécutés conformément aux règles de l'art, aux normes de construction en vigueur au Sénégal et aux bonnes pratiques applicables aux infrastructures scolaires.

Les ouvrages devront être réalisés par une main-d'œuvre qualifiée sous la supervision permanente d'un responsable technique habilité.

Tous les matériaux utilisés devront être neufs, de première qualité, exempts de défauts et adaptés aux conditions climatiques locales.

Le soumissionnaire demeure responsable :

- de la stabilité et de la durabilité de l'ouvrage ;
- du respect des plans et spécifications techniques ;
- de la qualité des matériaux mis en œuvre ;
- du respect des règles de sécurité sur le chantier ;
- de la conformité finale des travaux avant réception.

2. Caractéristiques générales du bâtiment

Le marché concerne la construction de **deux (02) salles de classe identiques**.

Tableau 1 : Caractéristiques techniques des salles

Caractéristiques	Spécifications
Longueur	9,40 m
Largeur	7,40 m
Surface utile	Environ 70 m ²
Hauteur sous plafond	3,80 m
Capacité d'accueil	35 élèves minimum
Portes	2 par salle
Fenêtres	4 par salle
Ventilation	Naturelle haute et transversale
Accessibilité PMR	Obligatoire
Tableau pédagogique	Deux tableaux intégrés en relief

Les salles devront offrir un éclairage naturel suffisant, une bonne circulation de l'air et un confort thermique adapté aux conditions climatiques de la région de Kaffrine.

3. Terrassement et fondations

Les travaux préparatoires comprendront :

- implantation et traçage des bâtiments ;
- décapage du terrain sur une profondeur minimale de 20 cm ;
- terrassement et nivellement ;
- fouilles en rigoles jusqu'à 0,80 m de profondeur minimum ;
- remblaiement et compactage au sable propre.

Exigences minimales

Élément	Spécification
Semelles	Béton armé dosé à 350 kg de ciment/m ³
Dimensions minimales	80 cm × 80 cm
Longrines	30 cm × 30 cm
Armatures longrines	4 HA12
Étriers	Ø 6 mm espacés de 15 cm
Remblai sous dalle	20 cm compacté

Les fondations devront être adaptées aux conditions réelles du sol rencontrées sur le site.

4. Structure en béton armé et maçonnerie

La structure porteuse sera réalisée en béton armé.

Tableau 2 : Exigences structurelles

Élément	Spécifications minimales
Dosage béton	350 kg/m ³
Ferraillage	HA10 à HA16
Poteaux	Béton armé
Poutres	Béton armé

Linteaux	Béton armé
Chaînages hauts et bas	4 HA10 avec étriers espacés de 15 cm
Murs	Parpaings creux 20 × 40 × 20 cm
Enduits	Mortier ciment intérieur et extérieur
Dalle	Béton armé de 12 cm avec treillis soudé ST25C

Les ouvrages devront présenter une parfaite stabilité structurelle sans fissuration ni déformation.

5. Charpente, couverture et étanchéité

La toiture devra assurer une protection optimale contre les intempéries, les fortes chaleurs et les infiltrations.

Tableau 3 : Caractéristiques de la toiture

Élément	Spécification
Charpente	Métallique galvanisée
Profilés	IPN 80/120 minimum
Fermettes	Cornières métalliques 40 mm
Pente de toiture	15 % minimum
Couverture	Bac aluminium ou alu-zinc
Épaisseur minimale	0,5 mm (45/100e minimum)
Isolation	Film pare-vapeur ou équivalent
Étanchéité	Complète
Faîtage	Inclus
Débord de toiture	Obligatoire

La couverture devra être parfaitement étanche et résistante aux vents dominants et aux fortes pluies.

6. Menuiseries et ouvertures

Tableau 4 : Menuiseries

Élément	Quantité	Spécification
Portes	2	Métalliques ou bois dur traité, dimensions minimales 0,90 m × 2,20 m
Fenêtres	4	Aluminium avec grilles de sécurité
Dimensions fenêtres	1,20 m × 1,20 m minimum	
Serrures	Selon besoins	Type robuste et sécurisé

Toutes les menuiseries seront traitées contre la corrosion et adaptées à un usage intensif en milieu scolaire.

7. Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)

Chaque salle devra disposer d'une rampe d'accès conforme aux normes d'accessibilité.

Tableau 5 : Exigences PMR

Élément	Spécification
Rampe d'accès	Obligatoire
Pente maximale	5 %

Largeur minimale	1,20 m
Longueur minimale	4 m
Structure	Béton armé
Garde-corps	Acier galvanisé hauteur 0,90 m

L'accès devra permettre une circulation sûre et autonome des personnes à mobilité réduite.

8. Revêtement des sols

Tableau 6 : Revêtement de sol

Élément	Spécification
Type	Carrelage céramique antidérapant
Format minimal	40 cm × 40 cm
Couleur	Beige clair ou équivalent
Plinthes	Assorties
Finition	Pose avec joints réguliers

Les sols devront être parfaitement nivelés et faciles à entretenir.

9. Installations électriques

Les installations électriques devront être réalisées selon les règles de sécurité applicables.

Tableau 7 : Installation électrique

Élément	Exigence
Câblage	Cuivre 2,5 mm ² minimum
Gaines	PVC Ø20 mm encastrées
Éclairage	Lampes LED suspendues
Prises	Oui
Interrupteurs	Oui
Tableau électrique	Oui
Disjoncteurs	Oui

Les prises et interrupteurs seront installés à une hauteur d'environ 1,20 m du sol fini. L'ensemble des installations devra être testé avant réception.

10. Ventilation et éclairage naturel

Les salles devront intégrer :

- une ventilation naturelle transversale ;
- des ouvertures hautes favorisant l'évacuation de la chaleur ;
- quatre fenêtres minimum par salle ;
- une hauteur libre sous plafond de 3,80 m ;
- un éclairage naturel permettant l'utilisation normale des salles pendant les heures de cours.

Les dispositions constructives retenues devront limiter l'accumulation de chaleur à l'intérieur des locaux.

11. Peinture et finitions

Préparation des supports

Avant peinture, l'entrepreneur devra :

- nettoyer les supports ;
- supprimer les poussières et laitances ;
- reboucher les fissures et défauts ;
- appliquer une sous-couche d'accrochage adaptée.

Tableau 8 : Finitions requises

Élément	Exigence
Sous-couche primaire	Obligatoire
Nombre minimum de couches	2
Peinture extérieure	Acrylique façade résistante aux intempéries
Peinture intérieure	Acrylique mate lavable
Temps de séchage	4 heures minimum entre couches
Tableau pédagogique	Peinture spéciale tableau noir mate
Menuiseries métalliques	Antirouille + finition laquée
Menuiseries bois	Vernis de protection

Couleurs

Zone	Couleur
Façades extérieures	Violet Human Appeal RAL 4008
Éléments décoratifs	Blanc
Intérieur	Beige clair ou couleur approuvée par Human Appeal
Tableaux pédagogiques	Noir mat

Aucune trace de reprise, coulure ou différence de teinte ne sera acceptée.

12. Contrôle qualité et réception des travaux

Le prestataire devra mettre en œuvre un système de contrôle qualité couvrant :

- les matériaux avant mise en œuvre ;
- les travaux de fondation ;
- la structure ;
- la couverture ;
- les installations électriques ;
- les finitions.

Human Appeal Sénégal pourra procéder à tout moment à des contrôles et exiger la reprise des travaux jugés non conformes. La réception définitive sera conditionnée à la levée de toutes les réserves.

13. Sécurité, environnement et gestion du chantier

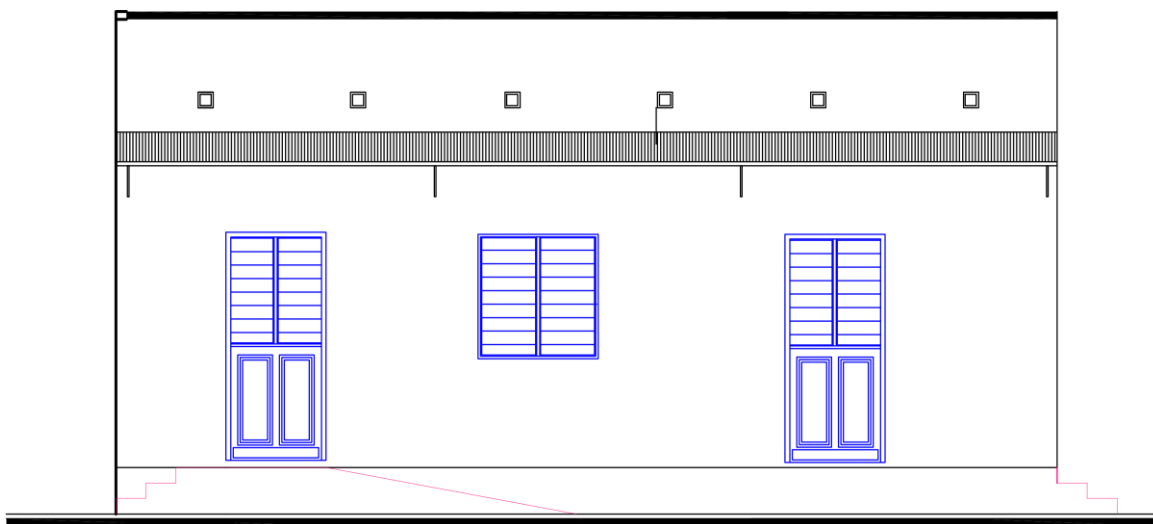
L'entrepreneur devra :

- sécuriser intégralement le chantier ;
- installer une signalisation visible ;
- fournir les EPI à l'ensemble du personnel ;
- maintenir le chantier propre ;
- évacuer régulièrement les déchets ;
- limiter les nuisances pour les élèves et la communauté ;
- respecter les normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

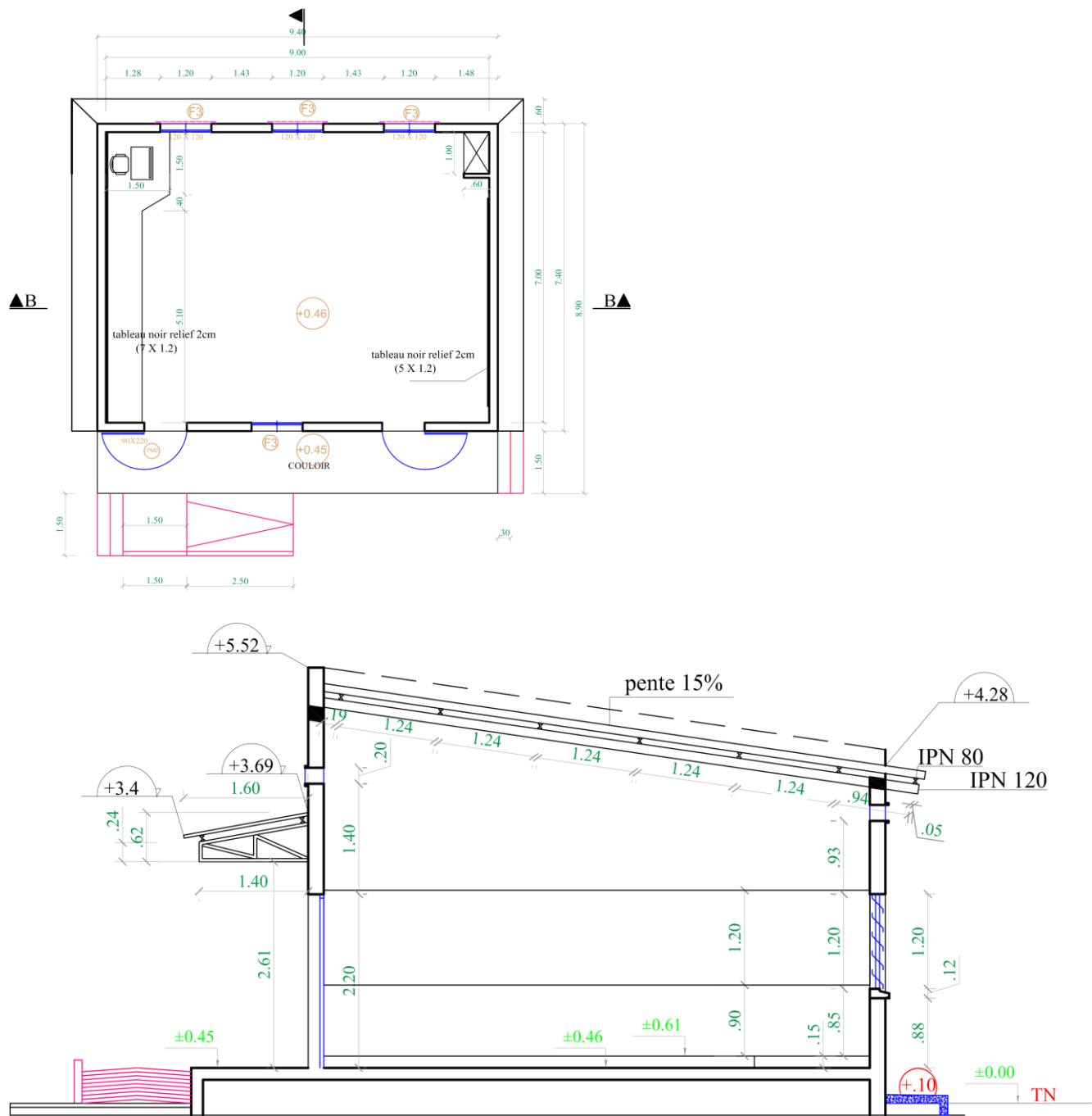
Tout dommage causé aux personnes ou aux biens pendant l'exécution des travaux restera à la charge de l'entrepreneur.

Cette version est beaucoup plus solide techniquement et s'aligne sur les spécifications détaillées du technicien tout en restant adaptée à un dossier d'appel d'offres Human Appeal.

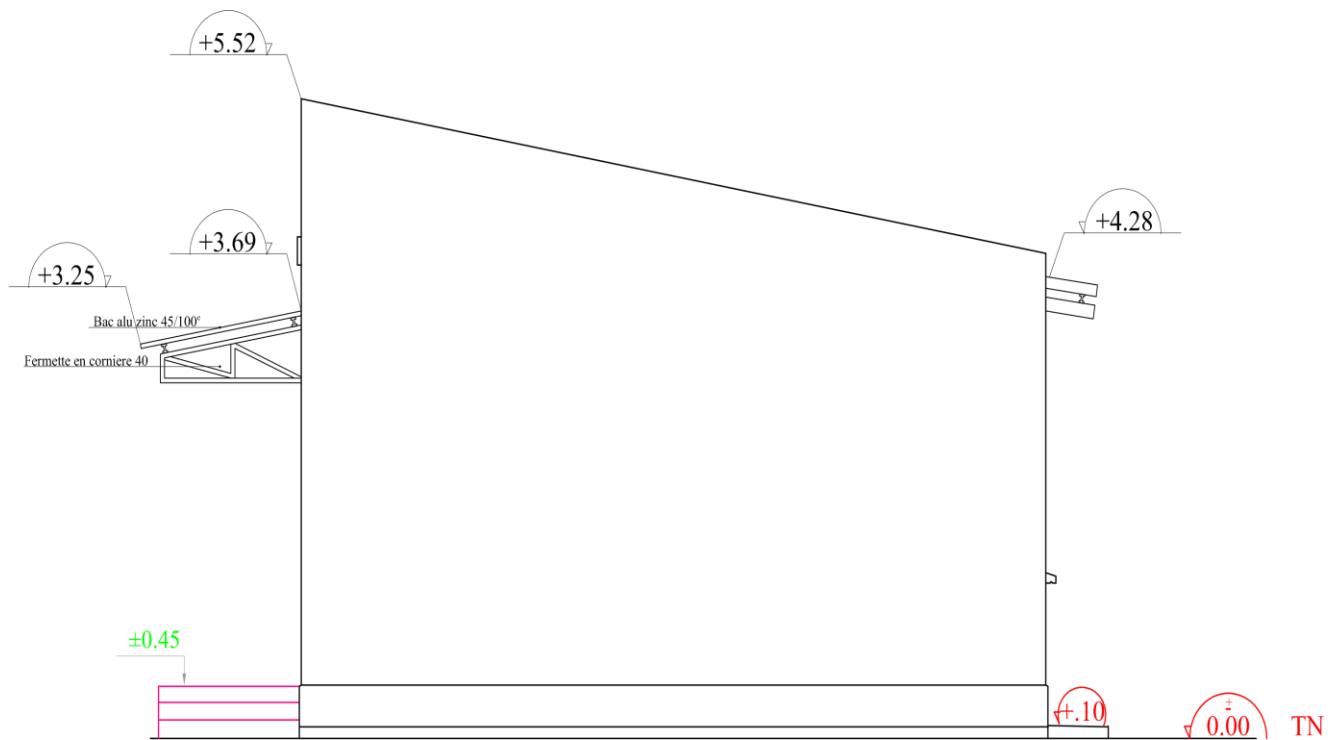
Croquis :



FAÇADE PRINCIPALE TYPE D



SALLE DE CLASSE
COUPE A-A



SALLE DE CLASSES

PIGNON

SECTION II : CALENDRIER DES EXIGENCES (BORDEREAU DES QUANTITÉS ET PRIX)

1. Titre du projet

Construction de deux (02) salles de classe à l'École Ibrahima Ahmad Ba – Région de Kaffrine

Le soumissionnaire est tenu de compléter le présent bordereau en indiquant les prix unitaires et les prix totaux en Franc CFA (FCFA). Les prix proposés devront inclure l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation complète des ouvrages, notamment les matériaux, la main-d'œuvre, le transport, les équipements, les essais, les taxes et toutes autres dépenses liées à l'exécution des travaux.

2. Bordereau des Quantités et des Prix

A. Installation et travaux préparatoires

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix Total (FCFA)
1	Mobilisation et installation du chantier	Forfait	1		
2	Implantation et nivellement du terrain	Forfait	1		
3	Terrassement et fouilles de fondations	Forfait	1		

B. Fondations et structure

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix Total (FCFA)
4	Réalisation des semelles filantes en béton armé	Forfait	2 salles		
5	Poteaux en béton armé	Forfait	2 salles		
6	Poutres, chaînages et linteaux	Forfait	2 salles		
7	Murs en blocs de ciment de 15 cm	m ²			
8	Enduits intérieurs et extérieurs	m ²			

C. Charpente et couverture

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix Total (FCFA)
9	Charpente métallique galvanisée	m ²	128		
10	Couverture en tôles bac aluminium 0,5 mm	m ²	128		

11	Faîtage, étanchéité et accessoires de toiture	Forfait	2 salles		
----	---	---------	----------	--	--

D. Menuiseries

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix (FCFA) Unitaire	Prix (FCFA) Total
12	Portes en bois dur avec serrurerie complète	U	4		
13	Fenêtres en aluminium avec grilles de sécurité	U	8		
14	Rampe d'accès PMR avec garde-corps	U	2		

E. Revêtement et finitions

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix (FCFA) Unitaire	Prix (FCFA) Total
15	Carrelage antidérapant 40 cm x 40 cm	m²	128		
16	Fourniture et pose des plinthes	ml			
17	Préparation des surfaces et peinture intérieure	m²			
18	Préparation des surfaces et peinture extérieure	m²			
19	Vernis et protection des menuiseries bois	Forfait	2 salles		

F. Installations électriques

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix (FCFA) Unitaire	Prix (FCFA) Total
20	Câblage électrique complet	Forfait	2 salles		
21	Lampes LED	U	8		
22	Prises et interrupteurs	Ensemble	2 salles		
23	Tableau électrique et disjoncteurs	U	2		

G. Réception et clôture des travaux

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix (FCFA) Unitaire	Prix (FCFA) Total
24	Nettoyage général du chantier	Forfait	1		

25	Réception provisoire et remise des ouvrages	Forfait	1		
----	---	---------	---	--	--

3. Récapitulatif de l'Offre Financière

Description	Montant (FCFA)
Total Hors Taxes (HT)	
TVA	
Total Toutes Taxes Comprises (TTC)	

4. Exigences Financières Complémentaires

Le soumissionnaire devra joindre à son offre financière :

- Un devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- Une décomposition des prix unitaires lorsque nécessaire ;
- Les spécifications techniques des principaux matériaux proposés ;
- Le délai d'exécution proposé ;
- Les conditions de garantie des ouvrages réalisés.

Tous les prix indiqués devront être fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat. Le soumissionnaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes du chantier avant l'établissement de son offre financière.

SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE

1. Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Statut juridique :

- ☐ Entreprise individuelle
☐ Société à responsabilité limitée (SARL)
☐ Société Anonyme (SA)
☐ Groupement d'entreprises
☐ Autre (à préciser) : _____

Information	Détails
Numéro de Registre de Commerce	
NINEA	
Date de création de l'entreprise	

Adresse physique	
Adresse postale	
Ville	
Région	
Site web (si applicable)	

2. Coordonnées de contact

Informations	Responsable principal	Personne focale du projet
Nom et prénom		
Fonction		
Téléphone fixe		
Téléphone mobile		
Adresse e-mail		

3. Représentant légal de l'entreprise

Information	Détails
Nom et prénom	
Fonction	
Nationalité	
Numéro de la pièce d'identité	
Téléphone	
Adresse e-mail	

4. Principaux responsables techniques

Veuillez indiquer les principaux responsables qui seront impliqués dans l'exécution du projet.

Nom et prénom	Fonction	Qualification	Années d'expérience	Contact

5. Expérience de l'entreprise

Veillez fournir les informations relatives aux projets similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années.

Année	Nom du projet	Client Organisation /	Description des travaux	Montant du contrat (FCFA)

Documents justificatifs à joindre :

- Attestations de bonne exécution ;
- Contrats ou bons de commande ;
- Certificats de réception des travaux ;
- Lettres de recommandation (si disponibles).

6. Capacités techniques et équipements

Veillez indiquer les principaux équipements qui seront mobilisés pour l'exécution des travaux.

Équipement	Quantité disponible	État de fonctionnement

7. Informations bancaires

Information	Détails
Nom de la banque	
Titulaire du compte	
Numéro de compte	
Code banque / SWIFT (si applicable)	

8. Documents administratifs fournis

Veuillez cocher les documents joints à l'offre :

Document	Oui	Non
Registre de Commerce	☐	☐
NINEA	☐	☐
Attestation de régularité fiscale	☐	☐
Attestation CSS	☐	☐
Attestation IPRES	☐	☐
Pièce d'identité du représentant légal	☐	☐
Relevé d'identité bancaire (RIB)	☐	☐
Profil de l'entreprise	☐	☐
Références techniques	☐	☐
Autres documents requis	☐	☐

9. Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné(e), agissant au nom et pour le compte de l'entreprise mentionnée ci-dessus, certifie que les informations fournies dans le présent dossier sont exactes, complètes et sincères.

Je déclare que mon entreprise :

- Est légalement constituée et autorisée à exercer ses activités au Sénégal ;

- Dispose des capacités techniques, financières et humaines nécessaires à l'exécution du marché ;
- N'est pas sous le coup d'une procédure de faillite, liquidation ou sanction administrative ;
- Accepte sans réserve les conditions du présent appel d'offres ;
- S'engage à respecter les normes techniques, sociales, environnementales et de sécurité applicables à l'exécution des travaux.

Je comprends que toute fausse déclaration ou tout document falsifié pourra entraîner le rejet de notre offre ou l'annulation de toute attribution éventuelle du marché.

10. Signature et cachet

Information	Détails
Nom du signataire autorisé	
Fonction	
Date	
Signature	
Cachet de l'entreprise	

Usage interne – Human Appeal Sénégal

Information	Détails
Offre reçue par	
Fonction	
Date de réception	
Signature	
Observations	